

# AVIS FINAL

## JURY CITOYEN SUR L'AVENIR DE STRASBOURG, CAPITALE DE NOËL



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>MESSAGES DES MEMBRES DU JURY CITOYEN</b> .....	<b>5</b>
<b>NOS AMBITIONS POUR L'AVENIR DE L'EVENEMENT STRASBOURG CAPITALE DE NOEL</b> .....	<b>6</b>
<i>Un évènement qui n'est plus saturé et qui est diffusé dans les quartiers</i> .....	6
<i>Un évènement participatif et ouvert à tous et toutes</i> .....	6
<i>Un évènement authentique et durable par son offre de produits vendus</i> .....	6
<i>Un évènement respectueux de l'environnement</i> .....	6
<b>NOS PRECONISATIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>Thématique 1 : Dans tous les quartiers</b> .....	<b>8</b>
1.1 <i>Faire un diagnostic des activités liées à Strasbourg, Capitale de Noël existantes au sein de chaque quartier et identifier les besoins</i> .....	8
1.2 <i>Dans les quartiers où des activités sont déjà en place, soutenir les marchés et activités existants</i> .....	8
1.3 <i>Organiser un dispositif itinérant au sein des différents quartiers de la Ville</i> .....	9
1.4 <i>Inviter une Région de France sur le modèle du pays invité au sein du marché de Noël</i> .....	11
1.5 <i>Organiser des animations pour inciter l'ensemble des Strasbourgeois-es à prendre part à Strasbourg, Capitale de Noël</i> .....	11
1.6 <i>S'assurer d'un portage solide et d'une communication efficace pour soutenir ces dispositifs dans les quartiers</i> .....	13
1.7 <i>Créer un lieu dédié à l'histoire de Noël (des racines païennes de l'évènement aux traditions actuelles)</i> 13	
<i>Inclure les publics modestes/à faibles revenus (préconisation non retenue)</i> .....	15
<b>Thématique 2 : Sous notre sapin</b> .....	<b>16</b>
2.1 <i>Accorder une place plus importante aux artisan-es locaux-les</i> .....	16
2.2 <i>Renforcer et mettre en place des stands qui proposent des produits à bas coût et en adéquation avec l'offre artisanale et locale</i> .....	16
2.3 <i>Créer sur le marché de Noël un lieu dédié au don, à l'échange et à la solidarité</i> .....	17
2.4 <i>Créer un cahier des charges précis et évolutif pour l'accréditation de l'ensemble des produits vendus sur le marché</i> .....	18
2.5 <i>Créer un système de valorisation des produits locaux, faits maison et/ou durables</i> .....	19
2.6 <i>Favoriser la transparence sur l'origine des produits mis en vente sur le marché</i> .....	20
2.7 <i>Donner la priorité au "fait-maison" pour les produits alimentaires</i> .....	21
2.8 <i>Développer et renforcer l'offre dédiée aux enfants</i> .....	22
2.9 <i>Incarner les traditions et les valeurs de l'évènement grâce aux animations</i> .....	23
2.10 <i>Favoriser davantage l'originalité dans la décoration et l'architecture des chalets</i> .....	23
2.11 <i>Proposer des modes de consommation alimentaires différents</i> .....	24

2.12 *Modifier la composition de la commission de sélection des exposant-es de Strasbourg, Capitale de Noël* 25

<b>Thématique 3 : Vie quotidienne .....</b>	<b>26</b>
3.1 <i>Réorganiser spatialement le marché pour mieux répartir les flux.....</i>	26
3.2 <i>Communiquer auprès des visiteur-ses pour mieux répartir les flux .....</i>	27
3.3 <i>Améliorer la signalétique.....</i>	28
3.4 <i>Repenser la dimension/l'envergure de l'évènement.....</i>	29
3.5 <i>Faciliter les déplacements en voiture des résident-es du centre-ville .....</i>	30
3.6 <i>Prévoir des retours d'expérience.....</i>	31
3.7 <i>Modifier les modalités de sonorisation et de diffusion de la musique.....</i>	31
3.8 <i>Faire de Strasbourg, Capitale de Noël un évènement inclusif .....</i>	32
<b>Thématique 4 : Limiter l'impact écologique et énergétique de l'évènement .....</b>	<b>33</b>
4.1 <i>Limiter la consommation énergétique des exposant-es .....</i>	33
4.2 <i>Limiter la consommation énergétique globale de l'évènement .....</i>	34
4.3 <i>Réduire la production de déchets .....</i>	35
4.4 <i>Réduire l'impact environnemental lié aux transports.....</i>	36
4.5 <i>Préserver les espaces verts utilisés lors du marché et les restaurer à la fin de l'évènement .....</i>	37
<b>ANNEXE 1 – DÉTAIL DES SESSIONS DU JURY.....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE 2 - LISTE DES INTERVENANT-ES .....</b>	<b>41</b>

# INTRODUCTION

Depuis plus de 450 ans, le Marché de Noël de Strasbourg fait partie de l'identité et de la tradition alsacienne. Avec plus de 2,5 millions de visiteur-ses chaque année, l'évènement rayonne en France et dans le monde entier.

Ainsi, depuis 2020 la Ville de Strasbourg mène des réflexions pour faire évoluer l'évènement. C'est dans ce contexte qu'en 2022 elle constitue un jury citoyen qui a pour mission de rédiger un avis sur l'évolution de Strasbourg, Capitale de Noël. Celui-ci est composé de Strasbourgeois-es, représentatif-ives de la diversité de la population de la ville.

Le jury citoyen a eu pour mandat de répondre à la question suivante :

**Pour un évènement *Strasbourg, Capitale de Noël* plus social, écologique et solidaire, que les Strasbourgeois-es se réapproprient : comment faire évoluer cet évènement dans notre vie quotidienne, sous notre sapin et dans l'ensemble des quartiers tout en préservant son rayonnement et son attractivité touristique ?**

Le jury citoyen s'est réuni lors de 7 sessions de travail. Une session d'analyse de la réponse apportée par les élu-es sera organisée en mars 2023 :



# MESSAGES DES MEMBRES DU JURY CITOYEN

---

Nous, membres du jury citoyen, avons apprécié prendre part à cette expérience de démocratie locale et participative. Nous remercions la Ville de Strasbourg de nous avoir impliqué en tant que citoyen·nes aux réflexions sur l'évolution de *Strasbourg, Capitale de Noël*.

Nous avons été tiré·es au sort en fonction de différents critères (âge, genre, niveau de diplôme, quartier de résidence, fréquentation de *Strasbourg, Capitale de Noël*) afin que notre collectif soit le plus représentatif de la diversité de la population strasbourgeoise.

Au cours des différentes sessions, nous avons eu l'opportunité de nous impliquer dans une expérience qui fut, pour nous, nouvelle et singulière. Les différentes sessions ont été instructives, enrichissantes et valorisantes. L'ambiance générale au sein du jury citoyen fut conviviale, chaleureuse et bienveillante. Nous avons échangé nos arguments de manière respectueuse.

Ce jury fut l'occasion pour nous de re-découvrir, voire découvrir, *Strasbourg, Capitale de Noël* ainsi que son marché. Être plongés dans ses coulisses nous a donné une vision et une approche différentes de l'évènement. Nous avons été amené·es à rencontrer des intervenant·es d'horizons différents : exposant·es, élu·es, agent·es de la municipalité, associations... Cela nous a permis de comprendre les enjeux liés aux différentes controverses qui composent notre mandat. Certain·es d'entre nous regrettent que le cadrage général ait été aussi précis : les controverses ont été posées comme base de réflexion initiale.

Nos avis ont évolué au fur et à mesure que nous avons découvert et compris les mécanismes de la machine de *Strasbourg, Capitale de Noël*. Il a parfois pu être difficile de nous rendre disponibles pendant toute la durée du jury. De plus, nous avons pu rencontrer, à certains moments, des difficultés pour dégager des consensus au sein du jury citoyen. Néanmoins, nous avons apprécié notre capacité collective à confronter nos points de vue et à faire évoluer nos opinions.

Enfin, nous nous sommes toutes et tous investi·es dans cet exercice, nous y avons consacré du temps. Nous nous attendons à ce que nos efforts soient reconnus et que nos préconisations soient prises en considération et mises en œuvre par la Ville de Strasbourg.

Les membres du jury sont motivés et se tiennent disponibles pour échanger avec les différents acteur·rices de Strasbourg, Capitale De Noël sur le contenu de leurs préconisations.

*Notre jury citoyen a eu pour mandat de répondre à la question suivante :*

**Pour un évènement *Strasbourg, Capitale de Noël* plus social, écologique et solidaire, que les Strasbourgeois-es se réapproprient : comment faire évoluer cet évènement dans notre vie quotidienne, sous notre sapin et dans l'ensemble des quartiers tout en préservant son rayonnement et son attractivité touristique ?**

# NOS AMBITIONS POUR L'AVENIR DE L'EVENEMENT STRASBOURG CAPITALE DE NOEL

---

## Un évènement qui n'est plus saturé et qui est diffusé dans les quartiers

En 2024, la circulation au sein du centre-ville est fluidifiée, préservant la qualité de vie des Strasbourgeois-es, plus particulièrement des résident-es du centre-ville, et la sécurité de l'évènement. Les infrastructures adéquates sont mises en place pour accueillir le flux de public, notamment en matière de mobilités. En déambulant dans *Strasbourg, Capitale de Noël*, on se sent en sécurité et détendu.

## Un évènement participatif et ouvert à tous et toutes

En 2024, l'évènement *Strasbourg, Capitale de Noël* est aussi présent dans les quartiers bien au-delà de la Grande-Île. Il favorise le lien, l'accessibilité, le partage, la convivialité pour toutes et tous ; dans une approche de Noël interculturelle, sociale et solidaire.

## Un évènement authentique et durable par son offre de produits vendus

En 2024, sur les marchés de Noël de l'évènement *Strasbourg, Capitale de Noël*, on trouve des produits de qualité et dans un large spectre de prix, qui favorisent le sentiment d'un évènement authentique et magique. Une part importante de cette offre est constituée de produits artisanaux et locaux, proposés notamment par des exposant-es alsacien·nes. La traçabilité des produits est effective, l'affichage et la qualité des produits sont contrôlés. Le renouvellement et la créativité de l'offre des produits proposés sont favorisés.

En 2024, en participant à l'évènement, il est possible de développer nos connaissances et de découvrir tout un savoir sur les traditions de Noël, les arts, l'histoire, les procédés artisanaux de fabrication, dispensés par les artisan·es eux-mêmes, les exposant-es, mais aussi les institutions muséales et universitaires de la Ville.

## Un évènement respectueux de l'environnement

En 2024, l'évènement *Strasbourg, Capitale de Noël* respecte l'environnement. Dans son organisation, sa diffusion dans les quartiers et ses offres de produits, il est sobre énergétiquement et respecte les principes de l'économie circulaire. Des objectifs chiffrés sont définis pour limiter l'impact de l'évènement sur l'environnement. Le recyclage des produits ou déchets est favorisé, les émissions de gaz à effet de serre liées à l'évènement sont limitées.

# NOS PRECONISATIONS

Thématique	Nombre de préconisations
Thématique 1 : Dans tous les quartiers	7
Thématique 2 : Sous notre sapin	12
Thématique 3 : Vie quotidienne	8
Thématique 4 : Limiter l'impact écologique et énergétique de l'évènement	5
<b>Nombre total de préconisations</b>	<b>32</b>

## Méthodologie d'analyse de la réponse apportée par la ville

Le jury a délibéré en session 8 pour analyser la réponse que la Ville a apporté à chacune des préconisations. Cette délibération leur a permis d'attribuer une évaluation à chacune des réponses. Leur grille d'évaluation se compose de 4 niveaux :

1. La réponse de la Ville est satisfaisante
2. La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions de la part de la Ville
3. Besoins de précisions supplémentaires pour que le jury puisse se prononcer
4. La réponse de la Ville est non satisfaisante

Pour certaines préconisations, le jury a choisi d'apporter des justifications de l'évaluation retenue, qui sont renseignées dans le présent document en-dessous du niveau choisi.

Niveau d'évaluation	Nombre de préconisations
<b>1 - La réponse de la Ville est satisfaisante</b>	24
<b>2 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions de la part de la Ville</b>	4
<b>3 - Besoins de précisions supplémentaires pour que le jury puisse se prononcer</b>	3
<b>4 - La réponse de la Ville est non satisfaisante</b>	2

# Thématique 1 : Dans tous les quartiers

## 1.1 Faire un diagnostic des activités liées à *Strasbourg, Capitale de Noël* existantes au sein de chaque quartier et identifier les besoins

**Objectif :** Mettre en valeur les activités existantes.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Organiser une enquête/sondage auprès des acteur-rices de quartier et des habitant-es, en lien avec les associations et acteur-rices de quartiers pour recenser les évènements ayant un lien avec Noël et qui sont organisés dans les quartiers.
- Mieux identifier les lieux où sont déjà organisées des activités.
- Recenser les activités qui sont déjà organisées dans les quartiers (même en dehors de la période de Noël) pour éviter de créer des activités redondantes.
- Identifier les besoins des associations et structures qui organisent des évènements durant la période pour leur apporter du soutien.
- Questionner la volonté et les capacités d'actions (moyens humains et financiers) des centres sociaux-culturels et des directions de territoire pour organiser des évènements dans le cadre de Noël.
- Identifier les moyens/capacités que la Ville peut mettre à disposition des associations pour leur permettre de créer ces activités.
- Identifier, notamment en priorité dans les quartiers où il n'y a pas d'évènements organisés, les attentes et besoins des habitant-es. Les questionner sur les animations et activités qu'ils souhaiteraient voir se développer durant cette période.
- Identifier les leviers de mobilisation qui vont permettre de s'assurer de la participation du public.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 1.1, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *un diagnostic et recensement des activités dans le cadre des Ateliers Territoriaux de Partenaires (ATP) de chaque quartier à l'édition 2023.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

## 1.2 Dans les quartiers où des activités sont déjà en place, soutenir les marchés et activités existants

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Soutenir les associations qui organisent des événements durant la période de Noël.
- Associer les commerçant-es/créateur-rices/artisan-es du quartier, leur permettre de participer au marché de Noël de quartier.
- Renforcer les synergies et le partage entre les structures d'un même quartier et entre les quartiers.
- Développer les espaces de convivialité pour permettre aux habitant-es de partager des moments/des repas.

### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 1.2, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *un repérage des animations existantes et une communication à l'édition 2023 ;*
- *une écriture et une publication du cahier des charges à l'édition 2024.*

### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques** : La Mairie devrait mettre en place elle-même certaines actions, et ne pas seulement déléguer cette responsabilité aux associations. Les associations devront par ailleurs être associées suffisamment en avance.

## **1.3 Organiser un dispositif itinérant au sein des différents quartiers de la Ville**

Les membres du jury citoyen recommandent de mettre en place dans un premier temps l'étape 1 qui permettra de valider la pertinence du développement des marchés de Noël dans les quartiers, puis, de mettre en place l'étape 2 dans les quartiers où les dispositifs itinérants auront eu un bilan positif.

### **Étape 1 : Organisation d'un dispositif itinérant**

#### **Objectifs :**

- Créer des synergies entre les habitant-es et les associations.
- Cibler en priorité les familles et les enfants.
- Créer un dispositif qui soit en cohérence avec la thématique de Noël, tout en étant ouvert à toutes les traditions liées à Noël.

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Structuration de ce dispositif itinérant autour de 3 piliers :
  - Pilier 1 : des chalets qui proposent des produits non alimentaires (ces chalets peuvent valoriser l'artisanat par exemple issu des quartiers concernés) ;

- Pilier 2 : des chalets qui proposent des produits alimentaires et installation d'espaces de convivialité dans l'espace public :
  - Avoir des exposant-es alimentaires traditionnel-les du marché ;
  - Dans chaque quartier, avoir des commerçant-es locaux-ales qui proposent des spécialités culinaires de toutes cultures, sous réserve de vérifier la cohérence avec l'image de *Strasbourg, Capitale de Noël*.
- Pilier 3 : des animations qui soient ludiques et interactives. Il est possible de concevoir une narration autour des traditions liées à Noël et de valoriser les différentes traditions de fête de Noël. Pour s'en assurer, il faut se donner des moyens, bien coordonner et anticiper les actions, identifier les volontaires et bien communiquer sur le dispositif auprès des habitant-es (dans le flux de communication touristique).
- Mise en œuvre de l'itinérance en priorité dans les quartiers où il n'y a pas d'activité. Possibilité d'envisager la déambulation dans l'ensemble des quartiers même au sein de ceux où des activités sont déjà organisées.
- Organisation de ce dispositif avec des exposant-es professionnel-les. Les membres du jury recommandent de cibler des nouveaux-elles exposant-es qui seraient prêt-es à se rendre dans les quartiers en dehors de la Grande-Île, les ancien-nes exposant-es seraient très probablement plus réticent-es à changer d'emplacement. Il est également recommandé de cibler en amont des associations au sein de chaque quartier qui seraient pertinentes à associer notamment pour le volet des animations ou pour être intégrées au chalet solidaire.
- Mise en place de modes de transports (train touristique, parcours à vélo...) ou de plans de communication (partenariat avec CTS pour communiquer auprès des personnes qui prennent le pass 3 jours) pour inciter les usager-es/touristes à se rendre dans les quartiers.
- Les chalets du dispositif itinérant valorisent différentes cultures de Noël : le Noël traditionnel Alsacien et des Noëls d'autres cultures. Cela permet d'incarner les différentes cultures présentes au sein de Strasbourg et de maximiser la mobilisation lors de l'itinérance au sein des quartiers.

## **Etape 2 : créer des événements simples qui se succèdent sur les quatre dimanches de l'avent au sein de chaque quartier**

### **Objectif :**

- Organiser des événements de proximité pour éviter la mise en place de dispositif de sécurisation.

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Organisation des événements avec les structures qui œuvrent auprès des enfants pour faciliter la mobilisation des familles. Différentes structures sont envisageables :

- Écoles : travail sur les projets pédagogiques au sein des d maternelles (chants, fabrication de jouets, cartes...) et ensuite mettre en avant ces productions lors des évènements organisés durant le week-end ;
- Établissements périscolaires ;
- Centres socio-culturels ;
- Installation de chalets au sein du marché principal pour valoriser les travaux des enfants.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 1.3, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *un déploiement de l'itinérance à 2 quartiers supplémentaires à l'édition 2023.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques** : Nous proposons d'associer le camping-car à une communication suffisante pour favoriser la réussite du dispositif itinérant.

### **1.4 Inviter une Région de France sur le modèle du pays invité au sein du marché de Noël**

**Objectif** : Redynamiser le marché et inciter les Strasbourgeois-es à se réappropriier l'évènement car la diversification de l'offre les motivera à aller/revenir au marché de Noël.

**Proposition de modalité de mise en œuvre** : Dédier un espace pour valoriser une autre région de France, à condition que des Régions soient volontaires.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 1.4, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une invitation chaque année d'une région de notre bassin de vie transfrontalier et valorisation de son terroir et de ses savoir-faire à l'édition 2023.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques** : Nous insistons sur l'idée d'inviter une région tout en invitant un pays chaque année.

### **1.5 Organiser des animations pour inciter l'ensemble des Strasbourgeois-es à prendre part à Strasbourg, Capitale de Noël**

**Propositions de modalités de mise en œuvre** :

- Créer des "marches aux lampions", dont la fabrication serait assurée par les enfants de tous les quartiers de Strasbourg (ateliers, écoles...).
- Organiser un concours de balcons/fenêtres/portes d'entrée d'immeuble décorés de Noël inter-quartiers avec des décorations sobres énergétiquement.
- Organiser une animation participative : demander à l'ensemble des quartiers de préparer une animation en lien avec la thématique de Noël et ensuite organiser une représentation commune qui rassemble les différentes animations proposées par les quartiers. Les membres du jury envisagent deux options concernant l'organisation des représentations à définir avec les associations :
  - **Option 1** : L'organiser au sein de la Grande-Île. Cela permet d'inciter les Strasbourgeois-es à retourner au sein du marché. Toutefois, il convient de l'organiser pendant les temps creux du marché, par exemple le mercredi après-midi, afin d'éviter de renforcer la surfréquentation de l'évènement ;
  - **Option 2** : L'organiser dans les quartiers, en pied d'immeuble, car tous les habitant-es n'auront pas envie de se rendre dans le centre-ville.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 1.5, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *un travail avec des écoles de Strasbourg pour la décoration du Village de l'Avent à l'édition 2023 ;*
- *une construction du projet et une prise de contacts afin de proposer des animations pour inciter l'ensemble des Strasbourgeois-es à prendre part à Strasbourg Capitale de Noël en 2023 ;*
- *les premières réalisations à l'édition 2024 ;*
- *l'extension du dispositif à l'édition 2025.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **3 - Besoin de précisions supplémentaires pour pouvoir nous prononcer.**

**Justifications** : La réponse de la Ville n'est pas assez claire. Nous demandons des précisions sur nos propositions de modalités de mise en œuvre.

### Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

Le travail est déjà en cours pour que les animations proposées en centre-ville et dans les quartiers permettent à tous les Strasbourgeois de partager cette période de fête. Les modalités de mise en œuvre proposées pourront être prises en compte afin de s'en inspirer.

## 1.6 S'assurer d'un portage solide et d'une communication efficace pour soutenir ces dispositifs dans les quartiers

### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Renforcer la communication en amont de ces différents dispositifs pour favoriser la mobilisation.
- Systématiser les retours d'expériences/bilans des dispositifs et animations et faire un retour auprès des exposant-es, des associations et des habitant-es.
- S'assurer d'un soutien de la Ville aux associations. La Ville doit être impliquée dans l'organisation des événements au-delà de la Grande Île, en apportant des moyens (humains, financiers, logistiques) pour éviter de faire reposer les initiatives seulement sur les associations, les bénévoles ou les riverain-es.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 1.6, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une étude de la faisabilité d'une communication dédiée pour les quartiers de Strasbourg à l'édition 2023.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques :** Nous aimerions que la Ville s'engage à mettre en place directement les actions relatives à cette préconisation, sans renvoyer à des études ultérieures.

## 1.7 Créer un lieu dédié à l'histoire de Noël (des racines païennes de l'évènement aux traditions actuelles)

### **Etape 1 : Création d'un lieu éphémère sur 2 à 3 mois pendant la période de Noël pour valoriser la culture de Noël et constitution d'un fonds patrimonial pour la création d'un espace permanent ou d'un futur Musée dédié à Noël**

### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Intégrer cet espace en annexe d'un des musées de Strasbourg, déterminer lequel : musée Alsacien, musée historique de la Ville de Strasbourg, musée de l'Œuvre-Notre-Dame, 5e Lieu, salle de l'Aubette.
- Propositions de contenus :
  - Valoriser les savoir-faire artisanaux ;
  - Reprendre les expositions organisées à proximité de la cathédrale ;
  - S'inspirer des espaces d'exposition mis en place à Bouxwiller ;
  - Organiser des démonstrations et des ateliers découvertes ;
  - Mettre des espaces gratuits à disposition des associations, notamment celles qui valorisent l'artisanat, exemple la FREMAA (Fédération des métiers d'art d'Alsace) ;

- Connecter ce lieu avec la boutique éphémère déjà existante ;
  - Prévoir des dispositifs adaptés aux enfants ;
  - Montrer l'évolution historique des traditions de Noël (passé, présent, futur) ;
  - S'inspirer des contenus déjà proposés par l'office du tourisme (flyers, plaquettes, visites guidées).
- Prévoir des dispositifs dans l'espace public pour inciter les personnes à aller au musée.

## **Etape 2 : Création d'un espace permanente au sein d'un Musée ou création d'un Musée de Noël accueillant le fonds permanent constitué au cours de l'étape 1**

### **Objectifs :**

- Incarner la position de Strasbourg comme ville capitale de Noël : toutes les capitales ont leur musée.
- Continuer à être précurseur vis-à-vis du marché de Noël, pour poursuivre ce qui a été engagé avec la création de l'évènement *Strasbourg, Capitale de Noël*.
- Valoriser sur le long terme le patrimoine et l'histoire liés à Noël par le biais de l'espace permanent ou du Musée.
- Répondre à l'ensemble des controverses du jury citoyen :
  - Désengorger la Grande-Île (cela ne nécessitera pas une sécurisation supplémentaire, car les musées possèdent des dispositifs de sécurité autonome) ;
  - Réappropriation de Noël par les Strasbourgeois-es ;
  - Mettre en valeur le patrimoine culturel local ;
  - Valoriser la période de Noël toute l'année ;
  - Inscrire Noël dans l'ADN de Strasbourg ;
  - Ce lieu a un intérêt pédagogique pour le public scolaire.

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- **Option 1** : création d'une annexe permanente dans un musée existant (musée Alsacien, musée historique de la Ville de Strasbourg, musée de l'Œuvre-Notre-Dame, 5e Lieu, salle de l'Aubette).
- **Option 2** : création d'un musée de Noël spécifique en dehors de la Grande-Île (nouveau musée sans lien avec un musée existant).

### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 1.7, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un renforcement de la communication et de la visibilité de l'offre "Noël" du Musée alsacien à l'édition 2023 ;*
- *la création d'expositions itinérantes en lien avec le fonds du musée alsacien dans les quartiers de Strasbourg à l'édition 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques** : Il faudrait renforcer la communication et l'ampleur du dispositif en mettant davantage l'accent sur l'histoire de Noël, même s'il y a déjà des choses mises en place.

### **Inclure les publics modestes/à faibles revenus (préconisation non retenue)**

*Cette préconisation n'a pas été retenue. 46 % des votant-es se sont prononcé-es contre cette proposition ; 42 % des votant-es se sont prononcé-es pour cette proposition.*

**Objectif** : Permettre aux publics modestes de venir aux marchés de Strasbourg, Capitale De Noël.

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Les familles perçoivent un bon cadeau en fonction du critère du quotient familial, prioritairement à destination des enfants, qui leur permet d'acheter des produits sur les marchés de Noël.
- Les bons cadeaux doivent être distribués par la Mairie.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour cette préconisation, la Ville de Strasbourg prévoit de :

- *cibler des territoires et évaluer les modalités de fonctionnement dans les centres médico-sociaux et au pôle accueil et accompagnement social en 2023 ;*
- *expérimenter la proposition en 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

## Thématique 2 : Sous notre sapin

### 2.1 Accorder une place plus importante aux artisan·es locaux·les

**Objectif :** Favoriser les candidatures d'artisan·es locaux·les qui vendent des produits locaux en rapport avec Noël.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Définir un seuil minimal d'artisan·es et créateur·rices du Grand Est par rapport au nombre total d'exposant·es. Le jury propose de définir ce seuil à 50 % : il laisse le soin à la Ville de vérifier le réalisme de ce seuil en fonction de :
  - La proportion actuelle, de la faisabilité juridique ;
  - La capacité des créateur·rices à proposer une offre sur l'ensemble de la période du marché avec leur stock ;
  - La répercussion sur les prix qu'un renforcement de l'offre artisanale impliquerait, afin d'éviter que le marché ne devienne trop cher et donc élitiste.
- Maintenir et favoriser la diversité dans les profils des exposant·es : veiller à ce que les exposant·es qui conservent leur place sur l'évènement d'une année à l'autre renouvellent effectivement leur offre dans le respect des critères de sélection qui s'appliquent aux nouveaux·elles exposant·es.
- Envisager l'organisation, par la Ville, de marchés dédiés aux créateur·rices et d'artistes locaux·ales : questionner en amont ces acteur·rices pour vérifier que cela correspond à un besoin.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour cette préconisation 2.1, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un travail sur le règlement intérieur en 2023 ;*
- *une première mise en œuvre à l'édition 2024 ;*
- *des ajustements à l'édition 2025.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

### 2.2 Renforcer et mettre en place des stands qui proposent des produits à bas coût et en adéquation avec l'offre artisanale et locale

**Objectif :** Valoriser le savoir-faire et proposer des produits artisanaux à bas coûts.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Renforcer le nombre de stands de démonstration organisés par les établissements scolaires. Lors de ces démonstrations, les étudiant·es mettent

à la vente des produits artisanaux à bas coûts. Les établissements concernés pourraient être les lycées professionnels, les compagnons du devoir. Il serait possible d'organiser des rotations entre les établissements.

- Les associations proposent une offre à faible coût : renforcer le nombre de stands associatifs présents sur le marché selon les disponibilités et les possibilités d'engagement des associations.
- En vue de valoriser les notions de partage, réorganiser la place Kléber afin de mettre en avant les chalets des associations, en vue de mettre en avant le côté partage et caritatif. Ceux-ci sont aujourd'hui en face des chalets traditionnels, ce qui crée de la concurrence. Dans le même objectif, limiter drastiquement les exposant-es aux alentours de la place Kléber qui ne proposent pas de produits locaux ou en rapport avec Noël, pour valoriser la place des associations auprès des visiteur-ses.
- Augmenter le nombre de produits issus de l'économie sociale et solidaire ou recyclés : les services de la Ville pourraient prospecter ce type d'exposant-es.
- Sensibiliser les commerçant-es et exposant-es sur la nécessité de proposer une offre à prix réduit, en n'allant pas jusqu'à un encadrement contraint des prix car cela ne semble pas faisable d'un point de vue légal.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.2, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une prise de contacts et l'élaboration d'une offre en 2023 ;*
- *un travail principalement sur une offre "Livres" en lien avec Strasbourg Capitale Mondiale du Livre à l'édition 2024 ;*
- *des produits artisanaux et locaux favorisés à l'édition 2024.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques :** Nous souhaiterions pouvoir avoir connaissance du résultat des dialogues menés avec les partenaires concernant cette préconisation.

### **2.3 Créer sur le marché de Noël un lieu dédié au don, à l'échange et à la solidarité**

#### **Proposition de modalités de mise en œuvre :**

- Créer un espace dédié ouvert aux habitant-es de Strasbourg afin qu'ils-elles puissent donner et échanger des objets (fabriqués soi-même ou non) liés à Noël, sans dimension commerciale. Il s'agit de créer un lieu de convivialité sur le modèle des boîtes à livres, basé sur des principes d'échange et de don.
  - Cet espace doit être géré et contrôlé par la ville de Strasbourg, des associations et des volontaires.

- Dans le chalet, prévoir la présence d'une personne de la Ville de Strasbourg ou un bénévole qui s'occupe d'accueillir les visiteurs et d'expliquer le fonctionnement, sans que cela soit un·e agent·e de sécurité.
- Prévoir une communication suffisante sur la démarche pour que les habitant.es de la Ville de Strasbourg en aient connaissance.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.3, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une expérimentation d'espaces de dons au cœur de la ville et à proximité des places du marché de Noël **aux éditions 2023 et 2024** ;*
- *une mise en œuvre à l'édition **2025**.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques** : Il faudrait travailler davantage la communication sur ce type de dispositifs, ainsi que la signalétique sur l'exemple de Mulhouse.

## **2.4 Créer un cahier des charges précis et évolutif pour l'accréditation de l'ensemble des produits vendus sur le marché**

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Intégrer dans ce cahier des charges les enjeux de qualité et de durabilité.
- Privilégier également via ce cahier des charges les produits en provenance de la Région Grand Est.
- S'assurer de la flexibilité du cahier des charges afin de permettre à de nouveaux produits d'être commercialisés pour favoriser un renouvellement de l'offre.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.4, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un travail sur un nouveau règlement intérieur pour l'accréditation de l'ensemble des produits vendus sur le marché à l'édition **2023** ;*
- *l'application du nouveau règlement intérieur à l'édition **2024** ;*
- *des ajustements à l'édition **2025**.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **3 - Besoin de précisions supplémentaires pour pouvoir nous prononcer.**

**Justifications** : Nous souhaiterons prendre connaissance de ce règlement intérieur avant son adoption.

## Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

Deux citoyens membres du jury ont été intégrés dès 2023 à la commission de sélection et ont pu, travailleront au même titre que les autres membres de la commission, travailler sur l'évolution règlementaire de capitale de Noël.

De plus, le travail sur l'évolution des produits proposés est déjà engagé. Les questions liées à leur provenance, qualité et durabilité seront prises en compte dans le travail de réécriture du règlement.

À noter en complément :

- Il est juridiquement impossible de privilégier - y compris via un cahier des charges - les produits en provenance de la Région Grand Est.
- Il n'est pas possible d'établir un tel cahier des charges ; il s'agira de privilégier la mise en avant des artisans et labels existants de type « artisans d'Alsace ».
- Les critères pouvant être mis en avant sont ceux de la créativité et du développement durable.
- Un travail sur la refonte du règlement du marché de Noël et notamment sur les caractéristiques des produits est en cours.

## **2.5 Créer un système de valorisation des produits locaux, faits maison et/ou durables**

**Objectif :** Créer des critères pour valoriser les produits locaux, faits maison et/ou durables proposés à la vente sur les marchés de *Strasbourg, Capitale de Noël*.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Prévoir l'installation de blasons sur les chalets de tous les exposant.es qui soient visibles et compréhensibles, qui incluent pour tous les blasons le nom de l'exposant.e. Sur ces blasons, trois types de logos seraient apposés à certains exposant.es par la Ville de Strasbourg :
  - Un logo fait maison (*voir préconisation 2.7*) ;
  - Un logo origine locale. Des logos différents pour distinguer les exposant.es qui proposent des produits d'Alsace-Lorraine- Champagne-Ardenne ;
  - Un logo produits durables. La durabilité serait évaluée grâce au bilan carbone des produits vendus lorsque celui-ci est connu.
- Avoir un contrôle effectif du respect des critères.
- Creuser l'accessibilité du système de blasons et logos pour les personnes en situation de handicap, notamment visuel.
- Ces blasons pourraient être créés par des écoles professionnelles, par exemple par la section bois du lycée Couffignal.
- Sur chaque chalet, prévoir la mise à disposition d'un QR Code qui donnerait accès à une présentation des exposant.es et indiquerait les langues parlées par les exposant.es sous forme de drapeaux.

- Prévoir des panneaux d'information (virtuel et physique) recensant les logos, leur signification et leurs critères d'attribution.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.5, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un travail sur le règlement intérieur pour la création d'un système de valorisation des produits locaux, faits maison et/ou durables à l'édition 2023 ;*
- *la création d'un label ou d'une signalétique dédiée pour valoriser les exposants les plus vertueux à l'édition 2024 ;*
- *des ajustements à l'édition 2025.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **3 - Besoin de précisions supplémentaires pour pouvoir nous prononcer.**

**Justifications :** Nous aimerions avoir des précisions de la Ville sur la faisabilité de cette mesure : si possible à Mulhouse, pourquoi pas à Strasbourg ?

#### Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

Il y a déjà beaucoup de sollicitations visuelles dans les rues et sur les chalets lors de Strasbourg Capitale de Noël, sans compter la densité des flux qui rend la visibilité moindre. La mise en place de "blasons" est cependant à l'étude, notamment pour valoriser les actions écoresponsables et de diversification alimentaire des exposants.

À noter en complément :

- Il est possible d'apposer un logo mais cela n'est pas garant de la qualité du produit.
- Il pourrait être envisagé de délivrer un blason si 4 actions écoresponsables sont proposées par l'exposant. En effet, cela paraît impossible à faire par produit.
- Le contrôle doit être fait par les organismes qui délivrent des labels – le contrôle est la grosse limite de ce sujet.

## **2.6 Favoriser la transparence sur l'origine des produits mis en vente sur le marché**

**Objectif :** Renseigner les consommateur·rices sur l'origine des produits.

**Proposition de modalités de mise en œuvre :** Sensibiliser les exposant·es sur l'importance d'informer les consommateur·rices de façon détaillée sur l'origine (locale ou non) des produits qu'ils proposent à la vente sur le marché.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.6, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un rappel à la réglementation concernant la transparence sur l'origine des produits mis en vente sur le marché aux éditions 2023 et 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

## 2.7 Donner la priorité au "fait-maison" pour les produits alimentaires

**Objectif :** S'assurer que dans chacune des éditions de *Strasbourg, Capitale de Noël*, une priorité soit donnée aux produits faits maison.

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Apposer un logo sur les blasons des exposant-es (*voir préconisation 2.5*) pour identifier les produits qui sont faits maison, en utilisant les critères existants du label « LefaitMaison » si ceux-ci vont au-delà de la définition légale du fait maison.
- Veiller à ce que les produits faits maison proposés soient accessibles financièrement, et à ce que la production fait-maison soit suffisamment dimensionnée par rapport à la demande.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.7, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *un travail sur un nouveau règlement intérieur pour favoriser le "fait maison" à l'édition 2023 ;*
- *l'application du nouveau règlement intérieur à l'édition 2024 ;*
- *des ajustements à l'édition 2025.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **2 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions.**

**Justifications :** Nous aimerions des précisions sur ce label existant "fait-maison", qui nous paraît être de qualité avec un cahier des charges détaillé. Nous aimerions donc que la Ville nous explique pourquoi elle juge que ce n'est pas un label de qualité.

### Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

Il n'y a aucune procédure de certification ou de labellisation d'un plat « fait maison », aucun examen de passage, aucun contrôle préalable. Il s'agit d'un dispositif d'information du consommateur. Pour plus d'information sur le label :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32212>

De plus, il est difficile de contrôler sur du déclaratif et cela requiert d'avoir une personne habilitée à contrôler.

Le critère "fait maison" n'étant pas toujours gage de qualité, la Ville de Strasbourg souhaite avant tout valoriser les savoir-faire. Un travail sur la refonte du règlement du marché de Noël et notamment sur les caractéristiques des produits est en cours.

## 2.8 Développer et renforcer l'offre dédiée aux enfants

### Constats/objectifs :

- Les visiteur-ses du marché font part d'une difficulté à trouver des animations et stands à destination des enfants.
- L'objectif est d'offrir une meilleure visibilité et de développer l'offre à destination des enfants.

### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Créer des chalets avec des présentoirs à taille d'enfant, avec une offre de jouets recyclés et/ou issus de dons, organisés par des enfants.
- Renforcer l'offre événementielle sur les animations à destination des enfants autour de Noël et de ses traditions, l'offre actuelle étant saturée et souvent inaccessible. Envisager un partenariat avec les établissements/parcs qui proposent des activités à destination des enfants.
- Au besoin, recruter un spécialiste de l'évènementiel à destination des enfants afin de :
  - Multiplier les événements au-delà de la Grande-Ile ;
  - Prévoir des animations spécifiques en fonction des tranches d'âge ;
  - Prévoir des lectures de contes/chants dans l'espace public pour les enfants.
- Créer des zones dédiées aux enfants sur des places "marché de Noël pour enfants". Il n'est pas nécessaire de procéder à des investissements importants : lumières, musique, décorations (ex : machine à bulle).
- Produire un plan spécifique pour les lieux et événements enfants.
- Proposer une offre alimentaire adaptée aux enfants, avec des "menus enfants".

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.8, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *la conception de zones et de chalets à taille d'enfants, qu'il s'agisse d'espaces marchands ou non marchands **aux éditions 2023 et 2024.***

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante**

**Remarques** : Il faudrait renforcer la communication sur les dispositifs évoqués.

## 2.9 Incarner les traditions et les valeurs de l'évènement grâce aux animations

### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Valoriser et mettre en avant les anciennes traditions dans les animations proposées : passage du Père Noël, valorisation de Sainte-Lucie et de Saint-Nicolas.
- Engager des figurant-es et acteur-rices pour déambuler dans le marché et incarner ces traditions.
- Valoriser ces traditions dans le cadre des lectures publiques de contes (*voir préconisation 2.8*).
- Envisager l'installation d'une crèche sans animaux dans un lieu visible du marché de Noël, par exemple en dessous du sapin, ou à l'inverse dans un lieu peu fréquenté vers lequel réorienter les flux de visiteur-ses.
- Associer aux animations des associations pour sensibiliser les visiteur-ses du marché sur les enjeux de transition énergétique et écologique en lien avec le thème de Noël. Proposer des animations ludiques et participatives, par exemple des systèmes de dynamo ou pour charger des téléphones posés sur des vélos.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.9, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une communication sur la programmation existante en matière d'animations mettant en valeur les traditions et les valeurs de l'évènement à l'édition 2023 ;*
- *un renforcement et enrichissement des offres à l'édition 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **4 - La réponse de la Ville est non satisfaisante.**

**Justifications :** Le musée alsacien ne suffit pas à incarner les traditions de Noël. Il est trop restreint et petit. Il ne pourra pas accueillir les 3 millions de visiteur-ses de Strasbourg, Capitale de Noël, même dans sa dimension hors les murs. Nous aimerions quelque chose de plus ambitieux pour SCN.

## 2.10 Favoriser davantage l'originalité dans la décoration et l'architecture des chalets

**Objectif :** casser la monotonie de décoration des chalets

### Proposition de modalités de mise en œuvre :

- Envisager l'installation de quelques chalets avec des architectures et décorations plus originales.
- Identifier des exposant-es volontaires pour expérimenter cette préconisation, ce qui leur permettra également de se démarquer.

- Proposer l'intervention d'écoles, par exemple l'école d'architecture de Strasbourg et d'étudiant·es artistes pour concevoir ces architectures.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

La préconisation 2.10 n'a pas été retenue car elle était en contradiction avec la volonté de cohérence esthétique de l'évènement et son caractère authentique.

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **4 - La réponse de la Ville est non satisfaisante**

**Justifications :** Nous demandons des précisions à la Ville sur les contraintes pour lesquelles elle n'a pas retenu cette préconisation.

### 2.11 Proposer des modes de consommation alimentaires différents

#### Constats/objectifs :

- Valoriser des produits alimentaires végétariens, végétaliens et sans gluten, en plus de ce qui existe actuellement.
- L'objectif pour 2024 est d'avoir plus de stands qui proposent ces offres, sans aller jusqu'à l'hégémonie de produits végétariens sur le marché.

#### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Organiser un travail de concertation avec les restaurateur·rices pour :
  - Favoriser un renouvellement des cartes et des produits alimentaires afin notamment que l'offre soit plus créative ;
  - Avoir une offre qui réponde à l'ensemble des régimes alimentaires ;
  - Développer des modes de consommation alimentaires moins carnés sur le marché.
- Valoriser les aliments végétariens/végétaliens locaux, par exemple le tofu alsacien. Explorer les possibilités de faire des produits alsaciens en version végétarienne/végétalienne et fait maison. Laisser en ce sens les professionnel·les de la restauration végétarienne faire des propositions, y compris en-dehors de la gastronomie alsacienne.
- Visibiliser sur le plan de l'évènement les chalets qui proposent une offre végétarienne.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.11, la Ville de Strasbourg prévoit de :

- *mettre en œuvre une concertation, un travail sur le règlement intérieur afin de proposer des modes de consommation alimentaires différents à l'édition 2023 ;*
- *rendre l'offre visible à l'édition 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques :** Nous aimerions des précisions sur les modalités concernant la valorisation de ces modes alimentaires différents.

## **2.12 Modifier la composition de la commission de sélection des exposant·es de Strasbourg, Capitale de Noël**

### **Objectifs :**

- S'assurer d'un renouvellement des membres de la commission et d'une participation citoyenne à cette commission.
- Favoriser le renouvellement régulier des membres de la commission.

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Intégration au sein de la commission de citoyen·nes tiré·es au sort, avec un renouvellement des citoyen·nes chaque année.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 2.12, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une révision du règlement intérieur pour permettre l'intégration des citoyen·nes à la commission de sélection à l'édition 2023 ;*
- *une évolution de la commission de sélection et de ses missions à l'édition 2024 ;*
- *des ajustements à l'édition 2025.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques :** Nous souhaitons en faire partie !

# Thématique 3 : Vie quotidienne

## 3.1 Réorganiser spatialement le marché pour mieux répartir les flux

### Constats/objectifs :

- Cette année, il y a déjà eu un grand changement par rapport à la disposition des allées, à l'agencement des chalets. Ces modifications sont à poursuivre.
- L'objectif est que l'espace soit plus aéré afin de fluidifier la circulation.

### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Procéder à une étude approfondie des flux, puis réorienter les flux en repositionnant les événements du marché de Noël sur les lieux les moins fréquentés, notamment hors de la Grande-Île (*voir détail de la proposition ci-dessous*). Il est prioritaire de désengorger la place Broglie.
- Réfléchir à une nouvelle organisation spatiale des chalets, notamment pour mettre les espaces de convivialité au centre des lieux et places occupés. Il est recommandé de créer des espaces de convivialité qui soient originaux au niveau de leur forme et de leur style. Il est recommandé de s'inspirer des espaces de Mulhouse. Des démonstrations peuvent être organisées (*voir préconisation 2.2*). Le jury a plusieurs idées concernant la nouvelle organisation spatiale : organisation en forme de cercle, demi-cercle ou de fer à cheval. Le jury s'en remet à la Ville pour étudier ces solutions.
- Poursuivre le réaménagement des chalets devant le parvis de la cathédrale. Il peut être envisagé de l'organiser en demi-cercle pour avoir une meilleure vue sur la Cathédrale et d'installer un espace convivial à l'intérieur de ce demi-cercle.
- Étendre aux places attenantes à la Grande Île les manifestations et animations de *Strasbourg, Capitale de Noël*. Ne pas organiser des événements d'ampleur pour éviter d'avoir à sécuriser ces événements. L'objectif est de désengorger le marché principal. Notre réflexion se structure en deux étapes : dans un premier temps déplacer le marché vers des places attenantes et ensuite envisager de l'étendre dans d'autres quartiers de Strasbourg.
  - Critères pour réfléchir à l'extension :
    - Des espaces facilement accessibles en transport en commun ;
    - Des espaces éloignés des habitations pour limiter les nuisances ;
    - Éviter les lieux avec des espaces verts et naturels pour limiter les dégradations.

- Pistes potentielles de lieux :
  - Presqu'île Malraux : il n'y a pas d'habitation et pas de risque d'abimer la flore ;
  - Place du Corbeau ;
  - Quai des bateliers ;
  - Place Dauphine ;
  - Place de la bourse ;
  - Place d'Austerlitz ;
  - ...
- Envisager d'investir également des lieux intérieurs, y organiser notamment des expositions. Possibilité d'organiser des expositions d'œuvres réalisées par des enfants (*voir préconisation 1.3*). La médiathèque Malraux est un exemple de lieu.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 3.1, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *la poursuite du travail sur la spatialisation à l'édition 2023 ;*
- *une amélioration de la gestion des flux dans et en dehors de la Grande-île à l'édition 2023 ;*
- *des ajustements aux éditions 2024 et 2025.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions.**

**Justifications :** Nous aimerions des précisions sur nos propositions relatives à la réorganisation spatiale du marché de Noël et aux lieux opportuns pour mieux répartir les flux de Strasbourg Capitale de Noël.

## 3.2 Communiquer auprès des visiteur-ses pour mieux répartir les flux

**Objectif :** Communiquer pour donner envie aux visiteur-ses de sortir du centre-ville et d'aller fréquenter les marchés et animations des autres quartiers et communes de l'Eurométropole.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Mettre en avant des parcours pour circuler plus facilement au sein du marché.
- Fluidifier les parcours en créant une application ou en valorisant les applications qui existent déjà et qui permettent d'afficher en temps réel le taux de fréquentation des différentes places marchandes de *Strasbourg, Capitale de Noël*. L'enjeu est de communiquer sur les risques d'engorgement pour inciter les visiteur-ses à fréquenter des espaces moins engorgés. Afficher les heures d'affluence des différents espaces. En l'état, l'application Affluence ne semble pas adaptée car elle concerne uniquement les lieux clos. Envisager d'intégrer cette fonctionnalité à l'application de la Ville de Strasbourg.

- Communiquer davantage sur les navettes/modes de transports qui relient Strasbourg et les communes de l'Eurométropole pour inciter les visiteurs/touristes à les visiter et à aller se restaurer à l'extérieur.

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 3.2, la Ville de Strasbourg prévoit de :

- *retravailler la diffusion des plans guides dans la ville à l'édition 2023 ;*
- *expérimenter une présence humaine pour informer les visiteurs et les habitants pendant Strasbourg, Capitale de Noël à l'édition 2023.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **2 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions.**

**Justifications :** Nous souhaitons des précisions sur la prise en compte de l'idée des navettes que nous avons proposées.

### Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

La préconisation indique de mieux communiquer sur les navettes / modes de transport existants.

Sur le site de Strasbourg Capitale de Noël, on trouve une page "se déplacer", "venir à Strasbourg" en train, tram, vélo, voiture avec liens vers CTS etc. Il est possible d'ajouter le plan de la CTS, un paragraphe "se déplacer dans l'Eurométropole" et renvoyer vers les horaires TER etc., une page "Noël dans les communes" existe également.

La Ville souhaiterait créer des parcours thématiques : parcours des Strasbourgeois, parcours des belles boutiques et décorations, jeux de piste pour les enfants (trouver des détails architecturaux, doit chercher son cadeau...).

## **3.3 Améliorer la signalétique**

**Objectif :** Avoir une signalétique plus conviviale.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Avoir une signalétique visible (sur le modèle de celle de Mulhouse) avec des totems, des affiches et des QR codes. Concentrer cette signalétique dans les endroits où les visiteurs sortent du bus, des trams, de la gare, etc.
- Ajouter davantage de panneaux d'information avec le programme des événements et des animations.
- Installer des stands informatifs (avec des flyers, des plans) sur plusieurs secteurs de la ville.

- Conserver les plans au format papier librement accessibles. S'assurer que ce plan soit facilement accessible en ligne (QR code). Mettre ces plans à disposition à chaque pont permettant d'entrer sur la Grande-Île.
- Créer une application gratuite qui renseigne sur le programme et les différentes animations.
- Poursuivre la mobilisation et la formation de jeunes en service civique ou en emploi saisonnier pour accueillir les visiteurs.
- Communiquer sur les événements et animations dans les transports en commun sur les affichages voyageurs.

### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 3.3, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une amélioration du site internet en optimisant son développement pour les mobiles à l'édition 2023 ;*
- *un retravail sur la diffusion des plans guides dans la ville à l'édition 2023 ;*
- *une expérimentation d'une présence humaine pour informer les visiteurs et les habitant-es durant Strasbourg capitale de Noël à l'édition 2023.*

### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **2 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions.**

**Justifications :** La réponse de la Ville concerne essentiellement nos propositions concernant le numérique. Cependant, nous insistons dans nos préconisations sur la signalétique physique, notamment autour des arrêts de bus/tram/train. Nous attendons des réponses sur ces points.

### **Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen**

Le choix a été fait dans un premier temps d'améliorer le site internet, en poussant son développement pour les mobiles. Toutes les évolutions ne peuvent être mises en œuvre la même année pour des questions évidentes de ressources disponibles. Le service communication de la Ville de Strasbourg a pris connaissance des préconisations liées à ses compétences et leurs propositions de modalités de mise en œuvre. Il établira un plan de communication intégrant les propositions faisant sens et en adéquation avec le projet et les enjeux d'évolution de l'évènement. Il est d'ailleurs précisé que la présence humaine sera renforcée au sein du marché pour améliorer l'information des visiteurs.

## **3.4 Repenser la dimension/l'envergure de l'évènement**

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Ne pas amplifier la communication autour du marché dans les autres régions de France et à l'étranger. Orienter la communication auprès des Strasbourgeois-es. Laisser la communication autour de l'évènement se faire naturellement.

- Repenser les horaires de l'évènement :
  - Objectifs :
    - Offrir une solution de restauration aux usager-es en leur permettant d'acheter à manger auprès des exposant-es alimentaires, car l'offre de restauration sédentaire de Strasbourg est saturée.
    - Permettre aux Strasbourgeois-es d'accéder au marché en dehors des heures de travail.
  - Amplifier les horaires, en priorité le week-end, et organiser des nocturnes spécifiques et ponctuelles (possibilité d'organiser ces nocturnes en semaine, pour notamment toucher les Strasbourgeois-es).
- Repenser la période de l'évènement : trois positions sont en ce sens proposées au sein du jury :
  - Position 1 : Conserver uniquement le marché de Noël sur les quatre semaines de l'Avent ;
  - Position 2 : Poursuivre le village de l'après et le déplacer sur une place emblématique ;
  - Position 3 : Poursuivre le marché durant une semaine dans sa dimension classique.

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 3.4, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une nouvelle grille horaire d'ouverture des marchés de 11h à 20h du dimanche au mercredi et de 12h à 21h du jeudi au samedi à l'édition 2023.*

#### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

### **3.5 Faciliter les déplacements en voiture des résident-es du centre-ville**

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Mise à disposition d'un macaron auprès des habitant-es de la Grande-Île pour leur permettre l'accès transitoire jusqu'à leur domicile pendant les horaires d'ouverture du marché. Cette mesure concerne les habitant-es du centre-ville qui n'ont pas de parking.
- Il est nécessaire de mettre en place des contrôles pour éviter les fraudes.

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

La préconisation 3.5 n'a pas été retenue car elle n'était pas compatible avec les contraintes sécuritaires et de réglementation : seuls les riverains possédant un parking couvert peuvent bénéficier du macaron et de l'accès voiture.

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

### 3.6 Prévoir des retours d'expérience

**Objectif :** Améliorer le marché de Noël en fonction des retours.

**Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Améliorer les enquêtes existantes.
- Mettre en place chaque année des outils (enquête de satisfaction accessible via des QR code disposés sur des panneaux, enquête papier dans les hôtels par exemple) pour permettre aux visiteur-ses de faire part à la Ville de leurs remarques, avis, suggestions sur l'évènement (sur comment améliorer le marché, qu'est-ce qui vous a manqué...).

### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 3.6, la Ville de Strasbourg prévoit de :

- *mener une étude sur le type d'enquête à mener (fond et forme / porteur) à l'édition 2023 ;*
- *transférer cette compétence au futur office du tourisme à l'édition 2024.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **2 - La réponse de la Ville est satisfaisante mais besoins de précisions.**

**Justifications :** Nous aimerions des précisions sur la communication sur l'existant, notamment concernant la diffusion des enquêtes de satisfaction. Le Jury souhaite savoir où sont mises à disposition ces enquêtes. Il y a une nécessité de mieux communiquer sur leur existence et leur contenu.

### Précisions de la Ville de Strasbourg à la suite de la session 8 du jury citoyen

Des retours d'expérience sont déjà effectués dans les différents services et avec la Préfecture. L'Office de tourisme dispose d'enquêtes de satisfaction. Il est possible de proposer une enquête de satisfaction sur site depuis le chalet infos.

Les enquêtes peuvent être consultées et téléchargées sur les sites internet de la Participation citoyenne et de Strasbourg Capitale de Noël :

<https://participer.strasbourg.eu/>

<https://noel.strasbourg.eu/>

### 3.7 Modifier les modalités de sonorisation et de diffusion de la musique

**Constats/objectifs :**

- Les actions qui ont été mises en œuvre par l'organisation pour diminuer le niveau sonore sont appréciées.
- Les animations musicales de rues de 2022 ont été appréciées.

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Modifier le contenu des musiques qui sont diffusées. Diffuser des musiques en lien avec la thématique de Noël.
- Organiser des concerts de musiques et des représentations de chorales avec des chants de Noël. Mobiliser des intermittent-es du spectacle locaux-les.
- Dans la conception et l'organisation de ces concerts/représentations veiller à limiter les nuisances sonores.

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 3.7, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une limitation puis une suppression de la sonorisation et des musiques amplifiées pour privilégier le chant choral et le spectacle vivant **aux éditions 2023 et 2024.***

#### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante**

### **3.8 Faire de Strasbourg, Capitale de Noël un évènement inclusif**

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Les membres du jury suggèrent à la Ville de mener des réflexions sur l'inclusivité de *Strasbourg, Capitale de Noël* afin d'inclure les personnes en situation de handicap.
- Accompagner les personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap pour les aider à accéder et à se déplacer au sein de l'évènement.

*Une partie des membres du jury ont souhaité mettre en place des actions pour les personnes neuroatypiques (en mettant en place des créneaux horaires sans musique notamment). Cette proposition n'a pas été retenue.*

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 3.8, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une valorisation et communication sur l'application de visite pour les personnes malvoyantes et non voyantes **à l'édition 2023 ;***
- *une communication sur les emplacements de stationnements réservés aux PMR à proximité immédiate de la grande-île **à l'édition 2023 ;***
- *la mise à disposition des déambulateurs pour les personnes à mobilité réduite **à l'édition 2023 ;***
- *une proposition de visites de l'évènement avec accompagnement dédié pour les PMR et personnes en situation de handicap **à l'édition 2023 ;***

- *la création d'un système de navettes pour desservir l'hyper-centre pour les riverains et habitant-es âgés, PMR ou en situation de handicap à l'édition 2025.*

### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

## Thématique 4 : Limiter l'impact écologique et énergétique de l'évènement

### 4.1 Limiter la consommation énergétique des exposant-es

#### Constats/objectifs :

- Aujourd'hui, certains chalets paient un forfait, et d'autres paient au kilowattheure.
- Mettre en place un système égalitaire pour la facturation de l'électricité.

#### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- S'assurer que tous les chalets paient leur électricité en fonction des kilowattheures consommés. Mettre en place des compteurs individuels pour facturer au réel l'électricité consommée par les exposant-es. Si l'installation des compteurs est trop coûteuse, taxer les chalets les plus énergivores afin de s'assurer qu'ils ne paient pas le même prix que les chalets les moins énergivores.
- Réduire le nombre d'appareils énergivores dans les chalets et inciter les exposant-es à acquérir des équipements moins consommateurs, par exemple par passage à un éclairage de type LED.
- Interdire les éclairages intérieurs et extérieurs des chalets en journée. Supprimer l'alinéa D de l'article 3<sup>1</sup> du règlement intérieur du marché qui contraint les exposant-es à éclairer en permanence l'intérieur et l'extérieur de leur chalet.
- Créer un cahier des charges avec des normes de consommation électrique à respecter obligatoirement par l'ensemble des chalets. Le cahier des charges doit être adapté à chaque type de chalet.
- Intégrer les commerçant-es sédentaires et non-sédentaires à la certification ISO20121 et aux réflexions autour de la RSE.

---

<sup>1</sup> Article 3- Alinéa D - Règlement intérieur : *"Il est demandé à chaque permissionnaire de décorer et d'illuminer l'intérieur et l'extérieur de son chalet, de son stand, chapiteau ou manège conformément aux critères énoncés à l'article 5. Les permissionnaires dont les stands ne répondraient pas à ces critères en seront avisés par écrit et devront avant l'ouverture voire pendant la manifestation avoir pris toutes les dispositions pour remédier à ces manquements. La Ville de Strasbourg s'autorise à retirer l'autorisation du permissionnaire qui ne répondrait pas à la présente demande et pourra mettre fin à l'occupation par le recours aux voies de droit adéquates".*

- Valoriser et mettre en avant, par la communication, les exposant-es qui font des efforts en termes de transition écologique.
- Créer des installations pour réduire la consommation énergétique des chalets. Créer des mobiles avec miroirs qui permettent de refléter la lumière de l'extérieur grâce à leurs mouvements. Les membres du jury invitent les services de la Ville à étudier cette technique et sa faisabilité.

### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 4.1, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *des chalets représentatifs équipés de compteurs pour mesurer la consommation des chalets et accompagner les exposants vers plus de sobriété à l'édition 2023 ;*
- *l'utilisation d'équipements moins énergivores encouragé pour que les chalets du marché de Noël soient équipés uniquement de matériel sobre énergétiquement aux éditions 2024 et 2025 ;*
- *la réduction de la consommation énergétique liée au montage et au démontage de l'événement à l'édition 2023 ;*
- *la reconduction des modalités d'équipement et de déploiement des illuminations à l'identique de l'édition 2022 à l'édition 2023 ;*
- *la révision des forfaits d'électricité pour les exposants afin qu'ils soient équitables à l'édition 2024.*

*De plus, l'intégration des commerçant-es sédentaires et non-sédentaires à la certification ISO20121 est prévue dans le cadre de la démarche.*

### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Justifications :** La réponse de la Ville est satisfaisante sauf pour la certification ISO dont l'utilité est contestable et coûteuse.

Nous aimerions également des précisions sur l'échéance à laquelle l'ensemble des exposant-es de Strasbourg Capitale de Noël paieront leur facture d'électricité au réel.

## **4.2 Limiter la consommation énergétique globale de l'évènement**

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Maintenir la durée journalière des illuminations et poursuivre les efforts de réduction de l'intensité des éclairages.
- Pour les vitrines, faire respecter la loi sur l'interdiction de l'éclairage des enseignes entre 1 heure et 6 heures du matin lorsque l'activité a cessé. Cette proposition ne concerne pas uniquement la période de Noël.
- Interdire les écrans publicitaires dans les magasins, si ce n'est pas faisable juridiquement, sensibiliser les commerçant-es sur la nécessité de les retirer. Cette proposition ne concerne pas uniquement la période de Noël.

- Interdire les écrans d'information lumineux de la Ville. Cette proposition ne concerne pas uniquement la période de Noël.
- Avoir un compteur dans l'espace public qui comptabilise les économies énergétiques réalisées (par édition/par semaine) dans le cadre de *Strasbourg, Capitale de Noël*.

#### Réponse de la Ville de Strasbourg

Pour la préconisation 4.2, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une poursuite de l'évolution en cours et une communication sur les choix concernant la limitation de la consommation énergétique globale de l'évènement à l'édition 2023 ;*
- *une poursuite de l'évolution en cours à l'édition 2024.*

#### Réponse des membres du jury citoyen

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Remarques :** Concernant l'interdiction d'éclairage des enseignes, nous sollicitons la Ville pour faire respecter la législation en vigueur.

### 4.3 Réduire la production de déchets

#### Propositions de modalités de mise en œuvre :

- Mettre en place le tri sélectif pour recycler les déchets y compris les déchets organiques.
- Favoriser au maximum le réemploi pour éviter les déchets.
- Remplacer les contenants alimentaires à usage unique par des contenants en verre (notamment pour les liquides chauds), en lien avec la nouvelle législation. Développer un système de consigne et d'achat de contenants en verre et en céramique. Le système de consigne incitera les utilisateur·rices à ne pas casser les contenants en verre/céramique.
- Diminuer l'utilisation du plastique et favoriser le recyclage des plastiques présents.
- Développer au maximum la vaisselle et les contenants alimentaires réutilisables.
- Valoriser et mettre en valeur, par la communication, les exposant·es qui recyclent des biodéchets.
- Inciter la Ville de Strasbourg à faire des partenariats avec des entreprises qui produisent des emballages recyclables et biodégradables à destination des exposant·es alimentaires de *Strasbourg, Capitale de Noël*. Il est proposé d'estampiller ces emballages *Strasbourg, Capitale de Noël*. Cela permettrait aux exposant·es de faire des économies d'échelle.

*Une partie des membres du jury ont souhaité sensibiliser les usager-es sur l'intérêt de venir avec leurs propres contenants et couverts. Suite à un vote cette proposition a été retirée. 42% des membres du jury ont voté contre, 31% ont voté pour, 27% ne se prononcent pas.*

### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 4.3, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une mise en place du tri des papiers - emballages pour les usagers – à l'édition 2023 ;*
- *l'introduction d'un système de tri des bouteilles plastiques et canettes à l'édition 2023 ;*
- *une communication auprès des visiteurs pour les inviter à utiliser leur propre contenant notamment pour l'alimentaire à l'édition 2023 ;*
- *un élargissement de la solution de gestion des bio-déchets pour les exposants sur toutes les places du marché de Noël aux éditions 2023 et 2024 ;*
- *des séparateurs d'eaux grasses pour les exposants alimentaires aux éditions 2023 et 2024 ;*
- *un plan d'actions complet de gestion et de tris des déchets à l'édition 2025.*

### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

**Justifications :** Notre proposition sur la réutilisation de la vaisselle n'est pas évoquée par la Ville.

Nous aimerions des précisions sur les propositions relatives à la réduction de la production de déchets.

La Ville a retenu la proposition d'inciter les visiteur-ses à venir avec leurs propres contenants. Or, le jury avait retiré cette proposition.

La proposition de la Ville de remplacer le plastique par de la céramique (évoquée à l'oral par la Maire) n'apparaît par ailleurs pas dans le tableau détaillé.

## **4.4 Réduire l'impact environnemental lié aux transports**

### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Développer les livraisons par transport fluvial et vélo.
- Inciter les touristes à utiliser des modes de transport bas carbone (train, covoiturage...) pour se rendre au marché. Les inciter à éviter les transports polluants (avion par exemple). Leur présenter les alternatives. Envisager la création d'un pass avec un tarif préférentiel pour les touristes venant en modes de transport bas carbone.
- Actuellement le fort prix de l'hôtel/hébergement peut désinciter certains visiteur-ses à utiliser des modes de transport plus verts. Les membres du jury recommandent à la Ville et à l'Eurométropole d'entamer des négociations avec la SNCF pour proposer des offres promotionnelles afin d'accéder au marché et de travailler avec les hébergeurs pour qu'ils proposent des tarifs plus accessibles.

- Développer les modes de transport doux (navettes, vélo).
- Mettre en place des parkings à vélos sécurisés pour renforcer l'utilisation du vélo.

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 4.4, la Ville de Strasbourg prévoit :

- *une information ciblée, une communication et une incitation sur les dispositifs, processus et démarches en cours (Ring, ZFE, ...) à l'édition 2023.*

#### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

### **4.5 Préserver les espaces verts utilisés lors du marché et les restaurer à la fin de l'évènement**

#### **Propositions de modalités de mise en œuvre :**

- Faire un inventaire des espaces verts qui sont impactés par l'évènement.
- Construire une politique de réhabilitation de ces espaces notamment pour le square Louise Weiss.

#### **Réponse de la Ville de Strasbourg**

Pour la préconisation 4.5, la Ville de Strasbourg mettra en œuvre :

- *une réhabilitation des espaces verts après chaque édition à partir de l'édition 2023.*

#### **Réponse des membres du jury citoyen**

Résultat de l'analyse des membres du jury : **1 - La réponse de la Ville est satisfaisante.**

# APPRECIATION GENERALE DE LA REPONSE APPORTEE PAR LA VILLE

---

## Message du jury citoyen

### Appréciation de l'étude des préconisations réalisée par la Ville

*Le paragraphe suivant est voté par 11 membres du jury :*

Le temps d'étude de la Ville était trop court : il aurait été préférable que ce temps d'étude soit plus long. Nous ressentons de la frustration par rapport au fait que nous n'avons pas eu l'ensemble des réponses aujourd'hui. Nous demandons un temps ultérieur pour avoir des réponses plus précises. La Ville est parfois en phase avec les objectifs que nous avons fixés mais pas avec nos propositions de modalités de mise en œuvre. A l'occasion de ce temps ultérieur, il serait intéressant d'avoir un retour détaillé de la Ville sur ces propositions de modalités de mise en œuvre que nous avons faites. Le tableau d'analyse des préconisations de la Ville ne nous semble pas assez précis sur ces modalités de mise en œuvre ainsi que sur les réflexions en cours citées de la Ville, qui demanderaient des précisions concrètes. Nous sommes enfin en attente de réponse sur les horizons temporels correspondants à nos préconisations.

*Le paragraphe suivant est voté par 9 membres du jury :*

Le temps d'étude de la Ville a été suffisant. La réponse de la Ville ne manque pas de précisions sur les modalités de mise en œuvre. Il est nécessaire de réserver du temps pour des échanges ultérieurs avec la Ville.

### Appréciation de la réponse donnée par la Maire de Strasbourg le 4 mars

*Le paragraphe suivant est voté par 11 membres du jury :*

L'intervention de la Maire était trop précoce. Il aurait fallu que l'on puisse analyser les réponses de la Ville en amont en chambre, puis que l'on puisse poser des questions à la Maire sans la presse. Le temps d'échange avec la Maire était un exercice politique.

*Le paragraphe suivant est voté par 6 membres du jury :*

Les réponses de la Maire étaient claires. La méthodologie de la journée était pertinente, y compris le fait d'avoir d'abord échangé avec la Maire.

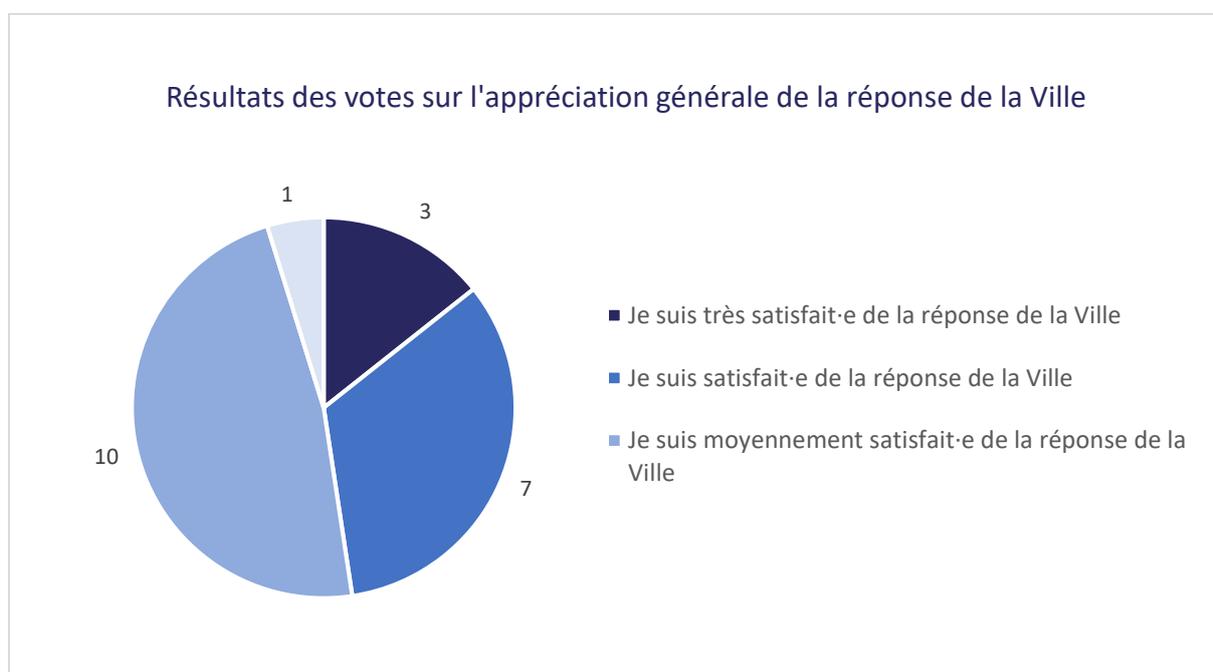
### Appréciation de la réponse donnée par la Maire de Strasbourg le 4 mars

*L'ensemble du jury s'accorde sur le paragraphe suivant :*

Nous aimerions avoir davantage d'éléments sur les suites données à nos préconisations et disposer en particulier d'un calendrier précis de mise en place de ces dernières. Il serait également intéressant d'avoir une vision générale de la réponse de la Ville et de pouvoir identifier les évolutions de l'événement entre 2021 et 2025 qui seraient les résultats des préconisations du jury.

## Vote sur l'appréciation générale de la réponse de la Ville

Choix de vote possibles	Nombre de votes
Je suis très satisfait-e de la réponse de la Ville	3
Je suis satisfait-e de la réponse de la Ville	7
Je suis moyennement satisfait-e de la réponse de la Ville	10
Je ne suis pas satisfait-e de la réponse de la Ville	1



# ANNEXE 1 – DETAIL DES SESSIONS DU JURY

---

Le jury citoyen s'est réuni lors de sept sessions de travail. Une session d'analyse de la réponse apportée par les élu-es par les membres du jury sera organisée en mars :

- **Session 1 (vendredi 1er juillet et samedi 2 juillet 2022)** : les membres du jury citoyen ont découvert la démarche dans laquelle ils-elles s'impliquaient ainsi que leur mandat. L'opération *Strasbourg, Capitale de Noël* leur a été présentée et ils-elles ont pu poser leurs premières questions.
- **Session 2 (vendredi 16 septembre et samedi 17 septembre 2022)** : des tables rondes ont été organisées avec une diversité d'intervenant-es afin de permettre aux membres du jury citoyen d'appréhender les enjeux liés aux différentes controverses. Ils-elles ont commencé à élaborer des préconisations sur l'avenir de *Strasbourg, Capitale de Noël*.
- **Session 3 (samedi 15 octobre 2022)** : les membres du jury citoyen ont élaboré collectivement leurs premières pistes de préconisations sur l'évolution de *Strasbourg, Capitale de Noël*.
- **Session 4 (samedi 3 décembre 2022)** : les membres du jury citoyen ont visité le marché de Noël de Mulhouse et de Kaysersberg. Ils-elles ont pu s'imprégner des réalités et de l'organisation de ces deux autres marchés afin de mettre en perspective leurs réflexions.
- **Session 5 (8 décembre 2022)** : le temps d'un webinaire, les membres ont échangé sur les enseignements qu'ils-elles ont souhaité tirer collectivement des visites des deux autres marchés de Noël (Mulhouse et Kaysersberg), ils-elles ont ainsi pu enrichir leurs pistes de préconisations.
- **Session 6 (samedi 17 décembre 2022)** : les membres ont été à la rencontre de trois parties prenantes clefs de *Strasbourg, Capitale de Noël* : les exposant-es, les usagers, les élu-es de la Ville. Les membres ont ensuite échangé avec Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg. L'objectif était de questionner l'ensemble de ces acteur-ices pour tester leurs pistes de préconisations et les confronter à la réalité du terrain.
- **Session 7 (samedi 7 janvier et dimanche 8 janvier 2023)** : les membres du jury citoyen ont finalisé la rédaction de leur rapport final.
- **10 janvier 2023** : les membres du jury citoyen ont remis leur rapport final à Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg ainsi qu'à Carole Zielinski et Guillaume Libsig, adjoint-es à la Maire de Strasbourg.
- **Session 8 (samedi 4 mars 2023)** : Lors de cette dernière session, la Ville a présenté son analyse du rapport du jury. Les membres ont ensuite analysé cette réponse ainsi que le dispositif de jury citoyen.

# ANNEXE 2 - LISTE DES INTERVENANT-ES

---

## **Exposant-es de *Strasbourg, Capitale de Noël* :**

- Bernard K., Commerçant non sédentaire. Bijoux et accessoires de mode
- Bertrand H., Commerçant non sédentaire. Alimentaire sucré salé
- Éric B., exposant du Marché de Noël de Strasbourg et membre de la Commission consultative de sélection
- Eric S., Commerçant sédentaire. Alimentaire sucré salé
- Marilyn L., exposante du Marché de Noël de Strasbourg et membre de la Commission consultative de sélection
- Nicolas J., Industriel forain. Confiserie
- Patrice K., Industriel forain. Alimentaire sucré salé
- Sabine B., exposante du Marché de Noël de Strasbourg et membre de la Commission consultative de sélection

## **Elu-es de la Ville de Strasbourg :**

- Jeanne BARSEGHIAN, maire de Strasbourg
- Marc HOFFSESS, adjoint en charge de la transformation écologique du territoire
- Guillaume LIBSIG, adjoint à la Maire de Strasbourg en charge de la vie associative, des animations urbaines et de la vie étudiante
- Hervé POLESI, adjoint en charge de la coordination des élus de quartier, l'accueil du public et les jardins familiaux
- Joël STEFFEN, adjoint en charge du commerce, de l'artisanat et du tourisme
- Carole ZIELINSKI, adjointe à la Maire de Strasbourg en charge de la démocratie locale et des initiatives citoyennes
- Nadia ZOURGUI, adjointe en charge de la tranquillité publique, relation avec les cultes

## **Agent-es des services de la Ville de Strasbourg :**

- Églantine HIRSCH, cheffe de projet Strasbourg, Capitale de Noël
- Laurent DELION, chef du service évènements
- Magali GACK, responsable adjointe du service évènements, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Marianne CARAYON, chargée de mission sécurité, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Tanja HANNEMANN, chargée de mission au sein de la Direction des territoires Grande-Île, quartier Gare, Tribunal Contades

## **Autres parties prenantes associées à *Strasbourg, Capitale de Noël* :**

- Annick R., association Petite France
- Dominique W., directrice adjointe de l'Office de tourisme de Strasbourg
- Fritz F., chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est, représentant coorganisateur du marché OFF
- Julie T., consultante sénior RSO – Herry Conseil (*le cabinet qui accompagne la Ville de Strasbourg dans le cadre de la certification ISO20121*)
- Olivier C., association Petite France

*Les membres du jury citoyen ont également rencontré des habitant-es, touristes et usager-es des marchés de Noël de Strasbourg, Mulhouse et Kaysersberg (cf détail des sessions du jury).*